



Église St-Nicolas

Le Lien

Dimanche 1^{er} février 2026
4^e dimanche du temps ordinaire



Église St-François-de-Sales

Les Béatitudes, qu'en faisons-nous ?

En ce temps-là, voyant les foules, Jésus gravit la montagne. Il s'assit et les disciples s'approchèrent de lui. Alors, ouvrant la bouche, il les enseignait. Il disait : « Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des cieux est à eux » (Mt 5, 1-3). Jésus prêche et il rencontre du succès : les foules viennent à lui. Comme Moïse autrefois, il monte sur la montagne, il ouvre la bouche et il enseigne. Mais cette fois, il ne s'agit plus seulement de transmettre des commandements : Jésus donne la Loi nouvelle.

Moïse, dans le Décalogue, transmettait la Parole de Dieu ; Jésus, lui, nous révèle comment cette parole peut être accomplie de l'intérieur, au plus profond du cœur de l'homme. Toutes ses paroles commencent par le même mot : heureux. Et c'est là que quelque chose nous déroute. Devant Jésus, se tient une foule de pauvres, d'affamés, de persécutés. Autrement dit, tout ce que notre monde considère comme un échec, comme un poids, comme une mise à l'écart. Et pourtant, Jésus ose les appeler heureux. Comment est-ce possible ? Le bonheur que Jésus discerne en eux n'est pas un bien-être passager, ni une réussite humaine. C'est leur capacité à accueillir le royaume de Dieu. Parce qu'ils manquent de tout, ils sont disponibles à Dieu. Parce qu'ils n'ont plus d'appui, ils peuvent s'appuyer sur lui seul. Ils deviennent ainsi les premiers capables de regarder le monde avec les yeux de Dieu et de reconnaître sa présence là où nous ne l'attendrions jamais.



Le sermon sur la montagne commence par une béatitude qui éclaire toutes les autres, comme un programme : « Heureux les pauvres de cœur, car le Royaume des cieux est à eux » (Mt 5, 3). La pauvreté matérielle n'est pas absente, mais Jésus parle avant tout de cette pauvreté du cœur qui consiste à se tenir humblement devant Dieu, dans l'attente, dans la confiance. C'est l'attitude de ceux qui savent qu'ils ont besoin d'être sauvés, de ceux qui espèrent une parole, un geste, une main pour les relever. Cet esprit de pauvreté est la clé du Royaume. C'est lui qui ouvre la porte. Tant que l'homme se croit riche de lui-même, le Royaume reste fermé ; mais dès qu'il se reconnaît pauvre devant Dieu, tout peut commencer. Et Jésus ne parle pas de loin. Il ne décrit pas un idéal inaccessible. Jésus est lui-même le portrait qu'il trace : doux et humble de cœur, miséricordieux et compatissant, affamé et assoiffé de justice, pleurant avec ceux qui pleurent et pardonnant jusqu'au bout. Tout au long de l'évangile, il vivra ce qu'il enseigne, il assumera en lui chaque condition humaine, chaque blessure. Il deviendra solidaire de tout homme et de toute femme pour les conduire sur le chemin de la vérité et de la vie.

Les béatitudes sont alors bien plus que les conseils moraux. Elles sont la description du

Royaume de Dieu lui-même : un monde où règnent l'humilité, la douceur, la justice, la miséricorde, la pureté de cœur et la paix. Elles sont le projet de Dieu pour la terre promise, le visage du monde tel que Dieu le rêve. Cette vérité est éternelle. Mais la question demeure pour chacun de nous : sommes-nous prêts à laisser ce Royaume transformer nos coeurs afin que toute la terre devienne, peu à peu, une terre sainte ? Paix à vous !

Père Augustin, curé de la paroisse

Sophonie (2, 3 ; 3, 12-13)

Psaume 145 (146) : « Heureux les pauvres de cœur, car le royaume des Cieux est à eux ! »

Paul aux Corinthiens (1, 26-31)

Matthieu (5, 1-12a)

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

(Commune du Plessis-Bouchard et quartiers de Franconville entre chaussée Jules César et voie de chemin de fer)

4-8 rue René Hantelle 95130 Le Plessis-Bouchard

Tél 01 34 15 36 81 - plessis-bouchard@catholique95.fr => *Ecrivez-nous pour recevoir le Lien chaque semaine par mail*

<https://paroisse-plessis-bouchard.fr/> - Paroisse catholique du Plessis-Bouchard - [@paroisse_lpb95](https://www.instagram.com/@paroisse_lpb95)

Père Augustin DAWILI MANDAOLO - Tél. 06 52 23 27 87 - augumandaolo@gmail.com

800 ans après la mort de saint François d'Assise

À l'occasion du 800^e anniversaire de la mort de saint François d'Assise, l'Église célèbre en 2026 une Année jubilaire exceptionnelle. Proclamé par Léon XIV le 10 janvier 2026, ce Jubilé s'étend jusqu'au 10 janvier 2027 et offre à chacun la possibilité de recevoir une indulgence plénière, signe de pardon et d'espérance.

L'indulgence est une « remise de peine » accordée au fidèle qui a commis des péchés. Pratique très ancienne dans le christianisme, elle est un signe du pardon de Dieu. Concrètement, il existe deux types d'indulgences : « partielle », qui consiste en une réduction du temps de purgatoire (le « lieu » d'attente avant le paradis) et « plénière », qui, plus rare, exempte du temps du purgatoire. Selon la foi catholique, le fidèle qui meurt en ayant reçu une « indulgence plénière » va directement au paradis. L'indulgence proposée pendant le Jubilé de saint François est une indulgence plénière. (...)



Pour être pleinement bénéficiaire de l'indulgence plénière, le fidèle est invité à accomplir une véritable démarche spirituelle. Concrètement, il doit recevoir la confession sacramentelle dans les huit jours qui précèdent ou suivent la démarche jubilaire. Il lui faut aussi participer à l'Eucharistie lors d'une messe, de préférence le jour même de son pèlerinage. La profession de foi, à travers la récitation du *Credo* est un acte essentiel, signe de l'attachement à l'Église universelle et à ses enseignements. Le fidèle est aussi invité à réciter la prière du *Notre Père*. Enfin, il est demandé au pèlerin de prier pour les intentions du Saint-Père, confiant ainsi au Seigneur l'unité et la mission de l'Église.

Le cœur du Jubilé réside dans la participation à une démarche jubilaire spécifique. Cela implique de se rendre dans une église, une chapelle ou un sanctuaire franciscain officiellement désigné : il peut s'agir des célèbres basiliques d'Assise ou des lieux plus modestes confiés aux Frères mineurs à travers chaque diocèse. Lorsqu'il est impossible pour une personne malade ou âgée de se déplacer, elle reste pleinement associée à la fête jubilaire : en offrant ses prières, ses souffrances et ses difficultés à Dieu, elle s'unit spirituellement aux célébrations et reçoit la même grâce d'indulgence plénière, selon les dispositions du Saint-Siège. La grâce jubilaire n'exclut personne et chacun peut bénéficier personnellement de cette remise totale, ou l'offrir pour le repos d'un défunt. Chaque diocèse et chaque communauté franciscaine mettront, prochainement, à disposition des fidèles un répertoire des sanctuaires et des lieux jubilaires reconnus. Les informations officielles seront régulièrement actualisées sur le site de l'Ordre des Frères mineurs, sur le site du Vatican, et auprès des paroisses locales.

L'année jubilaire est une invitation à faire de sa vie un pèlerinage intérieur, à redécouvrir la simplicité, la fraternité et la paix qui furent la marque de saint François. (...), à prendre le Poverello comme modèle dans une époque qui résonne fortement avec la sienne : « Notre époque n'est pas très différente et c'est, précisément, à cette lumière que son enseignement est peut-être aujourd'hui encore plus valable et compréhensible. Lorsque la charité chrétienne s'étiole (...) ; lorsque le virtuel prend le pas sur le réel, que les dissensions et les violences sociales font partie du quotidien et que la paix devient chaque jour plus incertaine et lointaine, que cette Année de saint François nous exhorte tous, chacun selon nos possibilités, à imiter le Pauvre d'Assise, à nous former autant que possible sur le modèle du Christ (...) »

Source : Aleteia (14/01 – Hortense Léger)

La Maison Malleville à Enghien existe

La Maison Malleville : un nouveau lieu pastoral pour Enghien : établissements catholiques, vie paroissiale, communauté religieuse, prêtres et étudiants y vivent désormais une même mission. Samedi 17 janvier 2026, les locaux ont été inaugurés et bénis par Mgr Benoît Bertrand en présence de Mgr Alexandre De Bucy et de Mgr Stanislas Lalanne.



Située 27 rue de Malleville, la Maison abrite désormais – sous un même toit – les écoles Sainte-Thérèse et Saint-Louis et le collège-lycée Notre-Dame Providence ainsi que l'accueil de la paroisse St Joseph, des bureaux, le logement des prêtres résidents, celui de la communauté des Sœurs de la Divine Providence, un foyer d'étudiants, de nombreuses salles pour accueillir les élèves et les enfants du catéchisme et de l'aumônerie de la paroisse ainsi qu'une chapelle...

A l'origine de cette cité pastorale, figure le désastre de la grande tempête de 1999. La grande salle servant pour les réunions paroissiales et le catéchisme fut détruite. Suite à la dispersion des titres de propriétés et par manque d'argent, ce lieu de convivialité et de rencontre ne pouvait être reconstruit immédiatement. Toutefois, cet événement douloureux, et même si le chemin fut long, conduisit à un projet commun entre les écoles, la paroisse... Son but : de se faire proche des familles, de ceux qui doutent, de ceux qui restent sur le seuil de l'église... Le 23 mars 2024, Mgr Lalanne posait la première pierre du Porche Malleville, devenu Maison. Le 17 janvier 2026, salles de classe, bureaux, différents lieux de vie et chapelle ont été bénis. Et des prières se sont élevées pour qu'ils deviennent des lieux de paix.

Source : Catholique 95.fr



Ce dimanche, Foi et Lumière fête la lumière

Cette année, à l'occasion de leur traditionnelle fête de la Lumière, la communauté du Plessis, Espoir et Amitié, a le plaisir de recevoir une autre communauté : **Les enfants de Marie, de Nanterre**. Bienvenue à elle. L'an dernier, ceux du Plessis étaient les invités de la communauté de Rueil Malmaison. Une tradition conviviale qui remonte à l'origine du mouvement.

Pourquoi avoir adopté la fête de la Présentation de Jésus au Temple, le 2 février précisément, comme le jour de fête de toutes les communautés de Foi et Lumière dans le monde ?

Il n'y a pas eu de grand discernement ou de décision officielle. Le premier pèlerinage de 1971 avait eu lieu à Pâques à Lourdes et, dès 1972, une communauté de France décidait que sa fête annuelle aurait lieu à la Chandeleur, jour où Jésus est présenté comme Lumière du monde et où le symbole des cierges est si parlant. L'idée de cette fête s'est répandue dans le monde entier comme une flambée, tant elle était évidente eu égard à la dénomination du mouvement.



À la Présentation de Jésus au temple, comme à Foi et Lumière, sont réunis des parents avec leur petit enfant et des amis, un homme Siméon et une femme, Anne. Les parents, membres de Foi et Lumière, ont ressenti et ressentent bien souvent encore dans leur chair, la prédication de Siméon à Marie : « Un glaive te transpercera le cœur ». Et l'enfant est signe de contradiction. Il révèle les pensées profondes qui se cachent dans les cœurs, y compris dans le nôtre, si souvent ambivalent. La personne faible, handicapée, malade, mourante, sans domicile... nous dérange profondément, mais elle nous transforme si nous voulons bien mettre notre main dans la sienne.

La fête de la Lumière se déroule de façons bien différentes selon les provinces, les communautés. Généralement, elle est organisée au sein de la paroisse et offre l'occasion d'annoncer Foi et Lumière, d'inviter de nouvelles personnes... Mais c'est toujours un jour de communion pour toutes les communautés à travers le monde, une grande chaîne de prière et d'action de grâce.

Source : site de Foi et Lumière

Dimanche santé du 8 février : préparons-nous

Depuis 1992, l'Église célèbre la journée mondiale des malades, le 11 février, jour anniversaire de la première apparition de la Sainte Vierge Marie, notre Mère du Ciel, à Bernadette à Lourdes. Il nous est donné de vivre cet évènement en paroisse à l'occasion du « Dimanche de la Santé », lors des messes du dimanche 8 février et du samedi 7 février au soir, sur le thème cette année « Que votre lumière brille ». Le « Dimanche de la santé », c'est :

- Une attention aux personnes souffrantes, un moment privilégié à vivre avec elles lors de visites.
- Un temps de prière vécu avec l'ensemble des soignants et des aidants.
- Un soutien pour toutes les personnes engagées dans l'accompagnement et le soin des malades : professionnels de santé, visiteurs du Service de l'Évangile pour les Malades ou de l'aumônerie hospitalière, hospitaliers qui accompagnent les personnes malades à Lourdes lors des pèlerinages...
- Un appel pour cette mission d'Église en lien avec la Pastorale Santé du Diocèse.

Dans la paroisse, nous nous retrouverons pour toutes ces intentions à l'église Saint-François-de-Sales aux messes du samedi 7 février à 18 heures et le dimanche 8 février à 10 heures 30.

Au cours de ces messes, le sacrement des malades pourra être donné à ceux et celles qui le désirent.

(Prendre contact au préalable avec le père Augustin, tél : 06 52 23 27 87)

D'autre part, tous les quinze jours, une messe est célébrée à la maison de retraite. La prochaine aura lieu le vendredi 13 février 2026 à 15 h.

Il est précisé aussi que le pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu cette année du dimanche 26 avril au vendredi 1^{er} mai.

Yanick Gaillard - Service de l'Évangile pour les Malades - (SEM)

Prière du Concile

Dieu notre Père qui prends soin du monde que tu aimes et qui conduis l'Église à travers l'histoire, Tu lui envoies sans cesse des hommes et des femmes par qui Tu la renouvelles. Tu nous inspires de réunir un Concile provincial en Île-de-France pour que d'un cœur unanime nous accueillions ceux que Tu as appelés à suivre ton Fils : qu'ils trouvent leur place parmi nous ! Donne-nous ton Esprit Saint : qu'il mette en nous un souffle nouveau ! Par Jésus le Christ Notre Seigneur. Amen.

La Fraternité Ozanam

<i>Offices et messes</i>		<i>Semaine du 1^{er} au 6 février 2026</i>
Samedi 31 <i>St-François-de-Sales</i>	18 h 00	Messe pour † Rémi DUBOIS DE LIÈGE
Dimanche 01 <i>St-François-de-Sales</i>	10 h 30	Messe pour † Antonio et ses parents † Fernando Adélaïde Manuel DIAMANTINO † Jérôme MARIE-REINE et pour Suzanne DELIBIE et Maria Do Rosario FLORA, inhumées cette semaine
Lundi 02 <i>St-François-de-Sales</i>	19 h 00	Messe pour † Gabrita FLOURY <i>Présentation du Seigneur</i>
Mardi 03 <i>St-François-de-Sales</i>	15 h 00	Obsèques de Pierrette POUBEAU
<i>St-Nicolas</i>	18 h 30	Chapelet
	19 h 00	Messe pour † Bernard DUBOIS
Mercredi 04 <i>Salle du Bon Pasteur</i>	09 h 00	Temps de prière
Jeudi 05 <i>St-François-de-Sales</i>	18 h 00	Adoration
	19 h 00	Messe pour † Jeanine ENJALBERT
Vendredi 06 <i>St-Nicolas</i>	09 h 00	Messe pour <i>Les martyrs du Japon : Saints Paul Miki et compagnons</i>
Samedi 07 <i>Salle du Bon Pasteur</i>	09 h 00	Temps de prière
	09 h 30	Prière du chapelet
		<i>Mémoire de la Vierge Marie</i>

Ce dimanche 1^{er} février

Fête de la Lumière, avec Foi et Lumière

10 h 30 : messe dominicale, en présence de la communauté « Espoir et Amitié » du Plessis-Bouchard et de la communauté Foi et Lumière de Nanterre.

11 h 45 : apéritif ouvert à tous les paroissiens, dans les salles.

12 h 30 : repas et Fête de la Lumière pour Foi et Lumière, à l'occasion de la Chandeleur.

En fraternité avec le père Augustin

Après le décès brutal de son frère Nestor au Congo, le 24 janvier, des paroissiens se sont proposés pour apporter une contribution aux frais d'obsèques assumés par la famille.

Si vous voulez y apporter votre part, merci de contacter :

Lydia Donnat au 06 80 83 34 70

Laurence Dubois de Liège au 06 64 26 71 85

Rencontres

EAP

jeudi 12 février

Messe au Grand Clos

vendredi 13 février

Rencontre de tous les fiancés à Sannois

samedi 14 février

Catéchuménat adultes

dimanche 15 février



En février, le pape nous invite à prier

pour les enfants atteints de maladies incurables, ainsi que pour leurs familles, afin qu'ils obtiennent les soins nécessaires « sans jamais perdre force et espérance ».

PAROISSE CATHOLIQUE DU PLESSIS-BOUCHARD

Accueil au secrétariat (porte sur côté gauche de l'église) mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et un samedi sur deux à la salle du Bon Pasteur (derrière l'église au fond porte vitrée) de 10 h à 12 h